

A l'instar des articles résumant les procès sur les affaires de plagiat de chansons populaires qui paraissent presque tous les jours dans la presse écrite et sur internet, vous pouvez aisément présager qu'à part peut-être M. David Hallyday, les autres parties adverses (UNIVERSAL MUSIC, WARNER etc.) souligneront encore et toujours le côté très commun et plus qu'ordinaire du thème abordé dans mon morceau plagié par David Hallyday "Tu nous laisses" transformé en "Tu ne m'as pas laissé le temps".

Je voudrais insister sur ce point de mon dossier qui peut sembler être un détail à priori, mais cette énorme erreur volontaire de qualification de mon thème principal avec des termes très généraux tels que "La perte d'un être cher" par nos adversaires, leur a toujours, dans le passé, fait gagner leurs procès en justice ou minimiser considérablement les réparations financières des préjudices causés aux malheureux artistes victimes.

Je pense que les parties contre lesquelles nous plaidons ont très bien su appréhender cette nuance primordiale et se sont engouffrées dans cette faille de la procédure engagée par mes premiers avocats puisque, si ce point était plus conforme à la réalité, il annoncerait de manière très évidente le plagiat de mon morceau « Tu nous laisses » perpétué par David Hallyday et ses acolytes.

C'est pour cela que les avocats de la défense s'évertuent ainsi à souligner l'ordinarité de l'idée principale de ma chanson "Tu nous laisses" pour au final, en diminuer son originalité, minimiser, voire discréditer son importance qui a pourtant un réel poids dans notre affaire judiciaire.

Ce processus n'est absolument pas anodin parce qu'avec le seul fait d'affirmer que mon thème est banal, il devient alors pour tout le monde impersonnel, médiocre et même neutre.

Il offre ainsi une probabilité beaucoup plus grande pour laisser croire à une cour de justice (dont les juges ne sont pas forcément habitués à traiter ce genre d'affaires à Lyon), le fait que tout le monde, "n'importe qui" donc, peut traiter un sujet similaire à fortiori des « professionnels de l'écriture » comme M. Lionel Florence.

D'ailleurs, dans ses conclusions, à la page 8 (voir dans la rubrique le procès en direct), Warner Chappell Music France a anticipé les débats en prenant pour acquis la désignation du thème principal comme étant : « la perte d'un être cher ».

Voir le lien :

En effet, Warner Chappell Music ne conteste pas que l'idée motrice délivrée par le texte de ma chanson "Tu nous laisses" soit aussi le thème de celui de M. Hallyday "Tu ne m'as pas laissé le temps" et par conséquent, elle sous-entend que c'est un sujet extrêmement commun.

Eh bien non, le véritable thème principal de ma chanson écrite en 1987 " Tu nous laisses " n'est pas la perte d'un être cher !

Pourtant cette qualification émane de l'experte en musicologie Madame Pansannel-Garric qui avait relevé en ces termes "Le thème principal" des paroles des deux chansons à comparer (celle de M. Hallyday et la mienne) afin de commencer son analyse, mais c'est une spécialiste musicale, non une linguiste.

Pour que vous puissiez bien voir de quoi il s'agit, nous allons directement au passage concerné dans le texte des 2 chansons c'est-à-dire la première phrase des 2 refrains à comparer qui comporte pour chacune 8 syllabes :

N. Amamra :

Tu nous laisses

1 2 3

Comme ça

4 5

Sans prév'nir

6 7 8

D. Hallyday :

Tu ne m'as

1 2 3

Pas laissé le temps

4 5 6 7 8

Voir sur ce lien si le contexte ne vous semble pas explicite :

<http://naceramamra.com/fichiers/Comparaison%20des%20textes.pdf>

« La perte d'un être cher » est effectivement un des 3 thèmes de ce morceau, mais ce n'est pas le sujet qui se dégage en premier dans l'échelle complexe des émotions que l'on ressent lorsque l'on écoute la chanson.

Je vous rappelle que dans la mesure où j'ai écrit sur le départ de mon père qui est effectivement « La perte d'un être cher » sous forme de litote, il devient évident de comprendre que mon thème principal « le temps que mon père ne m'as pas laissé pour lui dire je t'aime » en est son syllogisme.

En voici la preuve :

<http://www.espacefrancais.com/le-raisonnement-par-syllogisme/>

Définition

Le syllogisme est un mode de raisonnement exposé il y a 2 400 ans par le philosophe Aristote. Ce raisonnement consiste en **deux propositions** dont on déduit **une troisième** ; il est ordinairement fondé sur un des deux principes suivants, où il n'y a pas d'erreur possible :

- Ce qui convient à l'idée d'une généralité, convient à chacun des individus qui composent cette généralité.
- Ce qui ne convient pas à l'idée d'une généralité, ne convient à aucun des individus.

Le syllogisme est considéré comme étant un raisonnement déductif sous sa forme complète et régulière.

Les trois propositions

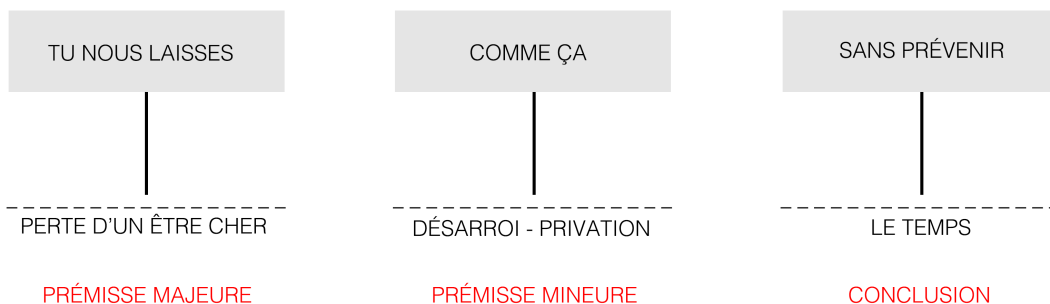
Les deux premières propositions du syllogisme se nomment **prémises** ; la plus générale des deux prémisses se nomme **majeure** ; la moins générale, ordinairement la seconde, se

nomme **mineure**. La troisième proposition déduite des deux autres par une conséquence, légitime ou illégitime, se nomme **conclusion**.

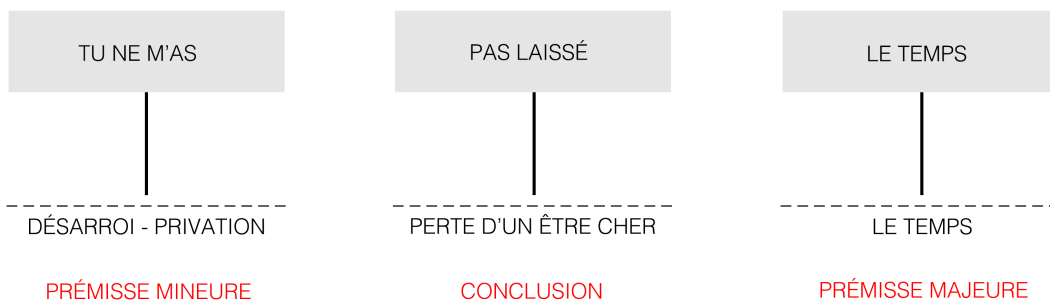
Quand les prémisses sont vraies et la conséquence légitime, c'est-à-dire contenue dans les prémisses, le syllogisme est matériellement et formellement **en règle**.

Voici les thèmes dans l'ordre respecté de leur importance.

Nacer Amamra - Tu nous laisses (1987)



David Hallyday - Tu ne m'as pas laissé le temps (1999)



Ils sont bien sûr interdépendant les uns des autres et complémentaires dans l'impression générale du ressenti de l'auditeur.

Refrain de Nacer AMAMRA :

A- Tu nous laisses = La perte d'un être cher = je parle du départ de mon père.

C'est la prémissse majeure

B - Comme ça = un sentiment de désarroi et de privation dans le sens de « sans même m'avoir laissé le temps ».

C'est la prémissse mineure

C - Sans prévenir implique une notion de temps en plus du désarroi mais avec l'idée supplémentaire du "Comment" c'est à dire dans quelle condition particulière pour l'auteur (moi) cet être cher (mon père) m'a laissé.

"Sans prévenir" sous-entend qu'on ne s'attend pas à ce qui va arriver, qu'un événement ne vous a pas laissé le temps pour réagir, pour faire ou pour dire quelque chose d'important à vos yeux et j'ai donc été pris au dépourvu.

C'est la conclusion

Tu ne m'as pas laissé le temps de te dire que je t'aimais est le syllogisme du refrain de la chanson « Tu nous laisses » et nous retrouvons parfaitement ces 3 thèmes chez notre duo de plagiaires (Lionel Florence et David Hallyday) à savoir :

Refrain de David HALLYDAY :

Tu ne m'as pas laissé

A- désarroi et de privation dans le sens « Tu ne m'as même pas laissé le temps »...

C'est la prémisse mineure

Tu ne m'as pas laissé le temps

B- Le temps :

C'est la prémisse majeure

David Hallyday parle du temps mais cela sous-entend évidemment :

C- le départ de quelqu'un (la perte d'un être cher)

Tu ne m'as pas laissé le temps

Laissé est pris dans le sens de « accorder » de « donner la chance de pouvoir faire ou dire quelque chose » (te dire je t'aime).

C'est la conclusion

Avec les 2 premières notions citées plus haut, nous retrouvons exactement les 3 thèmes (1- perte d'un être cher
2- désarroi/privation 3- le temps).

Ces 3 éléments construisent entièrement le sens et la compréhension pour le public des 2 refrains des 2 chansons « Tu nous laisses » et « Tu ne m'as pas laissé le temps ».

« La perte d'un être cher » est le syllogisme du refrain de la chanson « Tu ne m'as pas laissé le temps ».

Conclusion sur les 2 refrains :

Le syllogisme du refrain de la chanson de Nacer Amamra est :

«Tu ne m'as pas laissé le temps».

Le syllogisme du refrain de la chanson de David Hallyday est :

« La perte d'un être cher ».

Remarquez aussi que la première phrase des 2 refrains est constituée avec exactement le même nombre de syllabes :

Tu nous laisses comme ça sans prév'nir = 8 syllabes

1 2 3 4 5 6 7 8

Tu ne m'as pas lais-sé le temps = 8 syllabes

1 2 3 4 5 6 7 8

Nous avons là absolument tout le refrain mot pour mot de David Hallyday et Lionel Florence plagié sur mon refrain mais également le même rythme dans le phrasé (façon de couper les mots).

Vous pouvez mieux comprendre maintenant que le thème de "la perte d'un être cher" est certes présent mais il est traité dans les 2 chansons hommages, de manières différentes.

Pour David Hallyday il est fait d'une façon diffuse (presque au second plan) tandis que j'aborde le même sujet de « La perte d'un être cher » de manière très directe sans ambages et c'est le thème « du temps que mon père ne m'as pas laissé pour lui dire que je l'aimais » qui lui est traité de manière plus subtile mais néanmoins tout à fait présent.

Evidemment cette erreur de désignation exacte du thème des 2 morceaux à comparer n'a pas échappé aux avocats des parties adverses.

Aussi, pour la crédibilité de l'accusation de plagiat, cette imprécision pour qualifier la base de cette affaire devient une grande faiblesse dans mon dossier en justice, une énorme faille dans laquelle les parties adverses vont s'engouffrer sans vergogne.

D'ailleurs, ils s'en servent déjà très intelligemment pour poser les jalons de leur défense, en reprenant cette expression « La perte d'un être cher » ce qui rend mon véritable thème principal très euphémique, lui retire toutes caractéristiques et tend à changer, à transformer sa vraie dénomination et forcément sa vraie signification.

Or, nous avons pu voir précédemment que mon thème principal est en réalité beaucoup plus spécifique dans sa symbolique car c'est exactement la première phrase et le titre de la chanson plagiaire
«Tu ne m'as pas laissé le temps ».

Tout le monde aura compris que ce détournement du thème principal est bien évidemment fait pour éloigner au maximum mon sujet principal qui est très original (syllogisme de la perte d'un être cher donc « Tu ne m'as pas laissé le temps » pour que les juges et le public ne puissent pas constater de sa très grande proximité avec le plagiat orchestré par UNIVERSAL MUSIC.

En effet, nommer, qualifier certains éléments suffit à la seule façon de les présenter à amplifier ou à minimiser des faits et leurs incidences dans une affaire judiciaire.

Dans le domaine artistique, le thème principal d'une œuvre clarifie sa désignation, l'identifie, la caractérise, la détermine pour en préciser son registre, sa catégorie, sa valeur dans la mesure où l'idée motrice est son résumé le plus condensé, sa synthèse la plus proche.

Puisque mon texte est écrit avec une figure de style appelée litote dont le sujet au premier degré est "la perte d'un être cher" (le départ de mon papa), le thème principal de cette litote (qui par définition est écrite au second degré) est son syllogisme, c'est à dire : Tu ne m'as pas laissé le temps de te dire je t'aime avant que tu partes.
(C'est exactement le refrain de M. David Hallyday).

Pour simplifier :

Mon thème ne se développe pas autour du "qui" (mon père), l'être cher effectivement, mais du "quand" et du "comment" : "Comme ça sans prévenir" (à 17 ans), "sans m'avoir laissé le temps de te dire je t'aime".

Mon thème originel "Ne pas avoir eu assez de temps pour dire à mon père que je l'aimais avant qu'il parte" est un sujet très particulier dans un contexte non moins exceptionnel en l'occurrence, puisqu'il est la base sur lequel la chanson est construite : "Tu ne m'as pas laissé le temps de te dire que je t'aimais" et c'est la conséquence directe du thème secondaire : "la perte de l'être cher".

Je suis obligé de reconnaître qu'avec cette nouvelle analyse plus détaillée, une petite rectification sur mon expertise comparative personnelle des 2 textes est à apporter sur la conclusion de celle-ci à savoir que sur les 24 phrases écrites dans ma chanson, 24 phrases des paroles de M. Hallyday/Florence ont strictement la même signification, le même sens et absolument tout le texte y compris tout le refrain a été plagié.

La chanson hommage pour mon père n'a pas été contrefait à 87,5% comme je l'avais moi-même évalué, mais totalement à 100 %.

Le pourcentage manquant de 12,5 pour atteindre les 100% de plagiat peut s'expliquer du fait qu'une petite confusion s'est glissée dans mon esprit entre une "lapalissade" et un syllogisme.

Pour moi une "lapalissade" est plus ou moins un syllogisme "de niveau inférieur" trop simple, trop évident.

J'avais lors de mon analyse mal interprété la phrase : "On devrait toujours dire avant l'importance que les gens prennent tant qu'il est encore temps", l'ayant pris hors contexte la voyant comme une formule toute faite "agaçante" comme une "lapalissade", mais si nous nous référons à ma phrase "Comme ça sans prévenir", cette "lapalissade" devient alors son syllogisme (son idée développée).

Pour revenir à l'idée principale, le résumé de ma chanson "Ne pas avoir eu le temps pour dire à mon père que je l'aimais avant qu'il ne s'en aille" s'avère être en fait un sujet très rare.

Je pense qu'il faut avoir été réellement confronté à ce genre de situation.

De la perte d'un être cher extrêmement proche qui vous a élevé, avoir vécu réellement ce cheminement intérieur pour avoir cette réflexion et les probabilités que D. Hallyday/L.

Florence aient eu la même idée de le traiter dans une chanson avec la même instrumentation, les mêmes types d'arrangements musicaux, sous la même forme (litote), de la même manière écrite (une interpellation directe) au présent de l'indicatif adressée à la personne qui est déjà décédée (par définition, par coutume on utilise plutôt les verbes conjugués au passé).

Tous ces éléments ajoutés les uns avec les autres nous révèlent de manière très claire qu'il est quasiment impossible de réunir tous ces facteurs d'où la conclusion que le plagiat est avéré ne serait-ce que sur ce point.

J'attire votre attention pour prendre en considération que cette subtile notion de temps et le procédé métaphorique utilisé (litote + syllogisme) est absolument essentielle pour comprendre et évaluer la rareté de mon sujet.

Je demande à tous ceux qui ont lu mes explications de chercher un exemple similaire qui traite de ce sujet de manière aussi précise dans l'immense réservoir du patrimoine de la chanson française.

Pour ma part, je poursuis encore mes recherches d'exemples de paroles ayant exactement le même thème et je n'en ai toujours pas encore trouvé.

Dire que l'on m'a plagié un morceau est juste mais c'est important pour moi de dire aussi et faire comprendre que j'ai été plagié également et surtout parce que ma chanson est originale par son thème et son traitement.

A ma connaissance aucune chanson n'avait jamais été présentée de la sorte à un public auparavant et le plagiat de ma chanson « Tu nous laisses » n'aurait jamais existé, vu le jour sans moi, mon vécu douloureux, ma personnalité, mon travail, mon savoir-faire et mon talent.

Nous savons tous que ce qui n'est pas rare est bon marché et si compensation financière devait se mettre en place, elle le sera en fonction de tous ces critères également.

Pour finir, je viens de me rendre compte en commençant les analyses des autres plagiats de mes morceaux d'une chose absolument incroyable et la confirmation de ce qui apporte à mes paroles une très forte valeur ajoutée, c'est précisément ces 2 éléments indissociables :
1- Les thèmes que j'aborde sont tout sauf ordinaires !

(Parce qu'ils sont tout à fait dans l'air du temps, qu'ils parlent de sujets de société, de notre civilisation d'aujourd'hui à travers mon point de vue, ce qui leur confèrent ce côté "rares, précieux voire exceptionnels" surtout pour les industriels de la musique).

2- La façon très particulière de les traiter.
(Avec mon style littéraire très personnel).

En effet, si l'on prend le temps d'analyser les paroles de mes chansons, les thèmes, les idées développées les particularisent sur beaucoup de points parce qu'elles sont souvent écrites au second degré et les sujets choisis pour mes morceaux que j'ai traité se marient parfaitement avec de nouvelles façons de voir, de vivre, d'exprimer, de raconter notre société, notre monde, nos comportements humains face à des situations complexes et très précises.

Pour vérifier cela il faut bien sûr se référer aux analyses de chacun de mes textes de chaque chanson pour que vous vous rendiez plus compte à quel point mes thèmes sont très originaux pour le show business.

Le groupe UNIVERSAL MUSIC a très bien su capter le prisme particulier avec lequel je regarde et considère le monde et l'a tout simplement vampirisé, aspiré, transformé, retravaillé et l'a donné en modèle à ses « stars » du moment pour donner naissance à des « tubes ».